



**L'INFO...
À CHAUD !**

SNPL
AFTO

Roissy, le 3 juillet 2024

GP, des avancées chez Air France

L'annonce vient de tomber. Des avancées substantielles concernant nos facilités de transport chez AF ont été obtenues. Bien que ce sujet soit intercatégoriel - regroupant l'ensemble des organisations professionnelles sol, PNC et pilotes - le SNPL en a été partie prenante. Ces mesures seront mises en œuvre progressivement à compter de septembre 2024 pour la plupart d'entre elles. Faisons un tour d'horizon.

ROC ET PRIORISATION DU R1 EN CAS D'ALÉA



On note une belle avancée concernant le traitement des R1 en cas d'irrégularité.

Pour rappel, le ROC (Rappel Opérationnel du Client) prend la main entre J-14 et le bloc. Pour CDG et ORY, c'est entre J-14 et l'heure H-4.

- Si vol annulé, ou retardé : le système classe les R1 L+M dans la priorité la plus haute des pax P1 (les priorités vont de P1 à P6) pour un report au plus proche.
- Si suite à une capacité inférieure, cause un changement d'avion sur vol CC par exemple, une meilleure protection des R1L est accordée. Ils seront dorénavant affiliés à la classe tarifaire du R1M, permettant ainsi un débarquement statistique de 55 % des pax avant de toucher aux R1M, versus 22 % aujourd'hui pour les R1L.

- En cas de report du vol, il sera dorénavant possible de reprendre en main son billet sur GPnet.
- En cas d'annulation sans report, la demande de remboursement devra se faire sur GPnet.
- En cas de débarquement à chaud, renforcement du PAM pour appel à volontariat.

ENFANT A PARTIR DE 26 ANS

Les enfants qui ont 26 ans et plus - qui ne sont donc plus ayants droit - auront dorénavant le droit de voyager seuls, en R2 uniquement (la possibilité de prendre des R1 est encore à l'étude) sur le quota des partenaires de voyage à condition que l'ouvrant droit soit toujours actif et non retraité.



ÉLARGISSEMENT AYANT DROIT



Il y aura une uniformisation totale concernant le traitement des couples pacsés ou vivant en concubinage sur celui des couples mariés :

- Les droits seront identiques en cas de décès de l'ouvrant-droit,
- Les droits seront également identiques pour les parents du conjoint,
- Alignement du process et des justificatifs pour procéder à la déclaration des beaux-enfants.

POINT JO

Du 25 juin au 30 juin : sur tous les vols court-courriers du mois de juillet qui n'étaient pas complets, les R1M étaient illimités jusqu'au remplissage total de la cabine.

Du 25 juillet au 31 juillet, il en sera de même pour les R1M du mois d'août.





BILLETS MÉDAILLE

Augmentation de la durée de validité de 5,5 à 10 ans (à partir de la date de promotion indiquée sur le diplôme). Nous rappelons qu'il n'est pas obligatoire de demander les billets l'année exacte d'obtention de la médaille.

Il sera également possible de cumuler 2 médailles (soit 4 billets A/R) si on a oublié de prendre sa médaille précédente.

ABSENCE DE R1 SUR UN VOL MULTI-TRONÇONS



Si on achète, pour un partenaire de voyage, deux billets R1 « consécutifs » type NCE-CDG et CDG-JFK (soit $2 \times 0.5 = 1$ quota) parce qu'il n'existait pas de R1 NCE-JFK avec correspondance, alors il sera possible de se faire recréditer le demi-quota pour les partenaires de voyage via la plate forme téléphonique de l'assistance GPnet.

PRÉ/POST ACHEMINEMENT R4



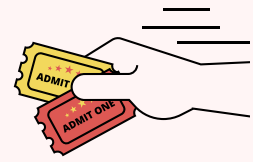
Officialisation dans le PAM de la procédure qui permet, avec un même quota, de lister un partenaire de voyage sur un bi-tronçon. Il sera dorénavant possible de lister l'acco en R4 de bout en bout, le R4 ne donnant aucune priorité à l'embarquement par rapport aux R2.

La condition est que l'ouvrant droit soit bien en fonction/mission/mep sur un des tronçons.

Concernant les pilotes, nous serons donc amenés à voir de plus en plus de listages R4 sur nos vols CC/MC, qui ne seront en fait que des accompagnants de collègues en GP sur le vol.

DISPONIBILITÉ / VENTE DES R1

Le constat est clair, la disponibilité sur certains vols des R1 est faible voire quasi inexistante. Cependant, la direction nous assure que l'offre est supérieure à 2022 et dépasse les chiffres de 2019 sur court et moyen-courrier.



Néanmoins, il n'y aura pas d'amélioration substantielle sur ce point à attendre.

Retour de la direction :

« Sur court-courrier a eu lieu en juin 2022 une augmentation de la disponibilité des R1M via un adossement à une classe tarifaire supérieure. Le 25 du mois M-1, il reste +80 % des vols CC du mois M avec de la dispo en R1M. Cette disponibilité tombe à 45 % pour les R1L. Sur certaines routes particulières, dont BIQ, cette dispo des R1M est plus proche de 72 %.

Sur MC/LC, il y a une forte dynamique de vente des R1. Sur janvier et février 2024 (et par rapport à l'année dernière), le nombre de R1 vendus a augmenté de 16 % sur LC (tous les faisceaux semblent concernés AMN, COI, ...). Sur MC le chiffre est le même : +16 %.

Par rapport à la période pré-Covid, ce chiffre est quand même en hausse.

Au premier trimestre 2024, sur la totalité des vols CC qui partent pleins, il restait des R1M à la vente à J-14 sur 97 % des vols. »

Les pilotes quant à eux continuent de voir des vols avec de la place disponible à bord la veille et zéro R1 à la vente...

Nous continuons à demander une ouverture des R1 plus en rapport avec le remplissage des vols en temps réel, et une augmentation générale de la disponibilité des R1 (Eco et business) sur le court, moyen et long-courrier.



BAISSE TARIFAIRE DES R1J

Demande forte du SNPL, encore à l'étude à ce jour.

ACCÈS À LA J SUR LES AUTRES COMPAGNIES VIA MyIDTravel

Il sera dorénavant possible d'acheter des billets business sur certaines compagnies (en fonction des accords interline) via la plate-forme MyIDTravel. La réciprocité étant obligatoire (mise à disposition de billets J chez Air France aux personnels de ces compagnies), nous serons attentifs à la disponibilité de nos R1J.

ACCÈS AU PROGRAMME FLYING BLUE POUR LES SALARIÉS



L'accès au système de fidélisation client sera disponible pour tous les salariés. Les GP créditeront des miles pour bénéficier de quelques avantages, mais pas des XP permettant l'achat de billets. Blocage au statut Flying Blue Explorer pour tous les salariés.

ACCÈS SALON BUSINESS EN AÉROPORT

L'accès payant au salon business Air France sera maintenant possible pour tous les R1 au tarif commercial proposé à nos clients, sous réserve de disponibilité.

Il sera également possible de payer cet accès avec les miles Flying Blue accumulés par les salariés.

Les salariés d'Air France et de Transavia sont extrêmement attachés aux GP. Souvent synonymes de vacances ou de week-ends pour la plupart d'entre nous, ces facilités de transport impactent également directement notre qualité de vie au travail pour les nombreux provinciaux que nous sommes.

Les avancées sont réelles, et le SNPL suivra de près la mise en application des différentes mesures proposées, tout en demandant inlassablement des améliorations constantes.

Car les GP sont, restent et demeurent indissociables de notre contrat de travail.

LE BAFTO

Contacter le BAFTO : bafto@snplfalpa.org

Suivez nous sur les réseaux sociaux :

